



ÊTRE RECONNU-ES COMME
LES PROS DE L'ÉCOLE.
C'EST BEAUCOUP DEMANDER ?



Lettre Infos du SNUipp-FSU 66

du lundi 05 décembre 2022

Sommaire :

- Elections professionnelles
- Guide des personnels en situation de handicap
- Forfait mobilités durables
- Non remplacement
- Salaires
- Stage avec Philippe Meirieu
- Infos administratives
- Adhérer au SNUipp-FSU



Elections professionnelles 2022 : c'est maintenant !



Si vous rencontrez des difficultés dans l'ouverture de votre espace électeur ou au moment du vote, n'hésitez pas à nous solliciter :

- Numéro national : 0 800 900 120 (numéro gratuit) / elections2022@snuipp.fr

- Site Internet : <https://elections.snuipp.fr/>

- SNUipp-FSU 66 : 04 68 50 78 44 / snu66@snuipp.fr

Voter, mais pour quelles raisons ?

Promotions, mouvement, recours, conditions de travail, carte scolaire... nous avons toutes et tous affaire à un.e représentant.e du personnel à un moment ou à un autre.

Voter pour le SNUipp-FSU et pour la FSU, c'est faire le choix d'un syndicat engagé à la fois sur les conditions de travail, sur les carrières mais aussi sur le sens du métier, la réussite des élèves et les problématiques de société.

[Lire la suite de l'article ici](#)

Consultez les capsules vidéo du SNUipp-FSU 66 :

- **Nouveau** : [Pourquoi voter pour le SNUipp-FSU 66 et la FSU ?](#)
- Les salaires, [300 € pour tous sans contrepartie](#)
- [La formation initiale et continue](#)
- [Guislaine David, secrétaire générale du syndicat, soutient le SNUipp-FSU 66](#)
- [le SNUipp-FSU 66, LE syndicat présent dans tout le département !](#)

Guide personnels en situation de handicap



Véritable boîte à outil présentant le cadre réglementaire opposable à l'administration, ce guide de la FSU présente les droits des personnels BOE (Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi), les procédures à mettre en œuvre

pour être reconnu BOE, les ressources hospitalières, le déroulement de carrière et les conditions d'aménagement de poste, l'aide sociale, les transports et l'accessibilité.

[Lire le guide en cliquant ici](#)

Forfait mobilités durables



Contacté directement par le SNUipp-FSU, le Rectorat persiste à ne pas vouloir envoyer de nouvelle circulaire.

Nous vous engageons toujours à noter tous vos trajets par mois pour l'année 2022, afin d'être prêts à les déclarer pour le 31 décembre 2022.

L'analyse et la consigne du SNUipp-FSU 66 :

Même si le décret est en cours de modification, un texte s'applique jusqu'à la parution d'un nouveau texte de même valeur juridique.

Dans l'état des textes, la déclaration sur l'honneur des agents doit parvenir aux services avant le 31 décembre ([art 4 du décret 2020-543](#)).



Non remplacement

De nombreux collègues nous font remonter des problèmes de non remplacement.

Les problèmes de remplacement ne sont pas réglés !

Le SNUipp-FSU 66 était le seul syndicat à dénoncer dès l'année dernière « l'utilisation » des collègues TMB F.C comme TMB maladie. Cette année, ce sont les collègues TMB F.C REP+ qui sont concernés. A chaque fois, ce sont aussi les autres collègues qui paient les pots cassés : plus de stages de formation et plus de concertation REP+ ! Une fois de plus, le SNUipp-FSU 66 avait raison d'alerter sur la situation !

Les secrétaires généraux du SNUipp-FSU sont intervenus auprès du ministère.

[Retrouvez la consigne du SNUipp-FSU 66, l'exemple de mot aux parents, la fiche SST, sur notre site Internet.](#)

Formation ou remplacement, il n'y a pas de choix à faire, il faut les deux pour les élèves et les enseignants !

[Signez ici l'appel pour montrer votre mécontentement et peser dans notre revendication de création de postes de TMB.](#)

SALAIRES : construire une grève intersyndicale en janvier



Il est urgent de gagner sur l'ensemble de nos revendications, face à un gouvernement qui casse les services publics et les droits sociaux !

C'est pourquoi les organisations syndicales appellent à construire une grève des personnels de l'éducation en janvier, elles se réuniront tout de suite après la réunion de l'intersyndicale interprofessionnelle du 5 décembre pour l'articuler avec le calendrier de mobilisations sur les retraites.

[Lire l'article ici](#)

Stage avec Philippe Meirieu

Stage de formation syndicale
du SNUipp-FSU 66

**Enseigner : quel métier ?
Pour quelle école &
quelle société ?**

Vendredi 31 mars 2023
à Elne

avec Philippe Meirieu
chercheur en sciences de l'éducation et de
la pédagogie.

Je m'inscris !

PLUS D'INFOS
snu66@snuipp.fr
04 68 50 78 44

Lors de la dernière université d'automne, nous avons rencontré **Philippe Meirieu** qui était invité en qualité de « grand témoin ». Vous pouvez retrouver son intervention [en cliquant ici](#).

Retrouvez aussi [la courte vidéo](#) dans laquelle il explique pourquoi il fait **confiance au SNUipp-FSU** pour ces élections professionnelles.

Nous avons profité de ce moment pour lui proposer d'intervenir lors d'un stage dans notre département.

Cette journée aura lieu le vendredi 31 mars 2023 à Elne.

Intitulé du stage : « Enseigner : quel métier ? Pour quelle école et quelle société »

Etre enseignant, ça se construit, ça s'apprend, ça s'élabore. Avec nos collègues, avec la recherche, avec ce que l'on est, avec ce que l'on fait, avec nos convictions et nos valeurs, avec ce que l'on sait et ce que l'on ne sait pas.

Date du Stage : vendredi 31 mars 2023

Lieu : Elne

Attention, double inscription et places limitées :

- Après de l'administration, par Accolad : **avant le 28 février 2023**, [en suivant ce lien](#).
- Après du SNUipp-FSU 66, [en complétant ce formulaire](#) (cela nous permettra d'ajuster au mieux l'organisation).

Les informations administratives



Permutations nationales

Vœux du 16 novembre au 7 décembre. Attention, dispositions particulières pour les demandes au titre du handicap. [Plus d'infos ici](#).

Nouveau : Liste d'aptitude direction d'école

La circulaire et la fiche de candidature sont à retrouver [sur notre site Internet](#)

Date limite d'envoi de la demande : vendredi 16 décembre 2022

Entretien le : mercredi 11 janvier 2023

Cumul d'activités

La note de service et le dossier de demande sont à retrouver sur notre site Internet [en cliquant ici](#).

Adhérer au SNUipp-FSU 66 dès maintenant



- Parce qu'un jour, les collègues du SNUipp-FSU 66 vous ont donné **une info**, un conseil, **vous ont accompagné.e** lors **d'une audience**, ont soutenu **vos démarches** auprès de l'administration.
- Et parce qu'un jour, **d'autres collègues** en auront peut-être besoin.
- Parce que **vos représentant.e.s du SNUipp-FSU 66** sont des collègues qui partagent les mêmes interrogations que vous.
- Parce que vous pensez que le SNUipp-FSU 66 a besoin d'être renforcé pour **défendre le service public d'éducation** en toute indépendance grâce aux seules cotisations de ses adhérent.e.s.
- Parce que le SNUipp-FSU, c'est un syndicalisme de **propositions** mais aussi qui sait **(se)mobiliser**.
- Parce que comme d'autres droits, **le droit syndical** n'est jamais définitivement acquis et qu'il mérite d'être préservé.

Parce que vous pensez qu'ensemble on est plus forts, rejoignez-nous !

Pour enlever dès maintenant une tâche de la liste des choses à faire à la rentrée, adhérez dès maintenant au SNUipp-FSU 66 pour 2022/2023 !

Plus nombreux et nombreuses, plus fort.es ! **Vous comptez sur nous, nous comptons sur vous !**
Je renforce le collectif du premier syndicat des écoles au niveau national ainsi que dans les Pyrénées-Orientales !

[👉 Pour ces raisons et bien d'autres, rejoignez le SNUipp-FSU 66 pour 2022-2023 !](#)

Se (re)syndiquer au SNUipp-FSU !

Le **SNUipp-FSU 66**, c'est une équipe de 10 militant.es, collègues enseignant.es dans le département et en Andorre, déchargé-es d'une partie de leur temps de classe, qui se mettent au service des autres. Cet engagement, ils et elles l'ont sur le temps de service mais aussi et très largement en dehors pour accompagner des collègues convoqué-es par l'administration, répondre aux multiples mails et sollicitations, participer à des réunions, informer, renseigner, défendre, siéger dans les différentes instances, etc ... La force du **SNUipp-FSU 66**, c'est de pouvoir compter sur ses militant.es mais aussi sur les 25 membres du conseil syndical, ainsi que sur l'ensemble de ses syndiqué-es, pour élaborer les actions et les différents positionnements du syndicat sur tous les sujets d'actualité.

Rappel : 66% de la cotisation est déductible des impôts sous forme de crédit d'impôt.

[Je me syndique ✦ ICI](#)



*Je
vote*

Pour nous suivre et nous contacter:

E-mail : snu66@snuipp.fr

Site internet du 66: <http://66.snuipp.fr/>

Site internet national : SNUipp-FSU National: <http://www.snuipp.fr>

Adresse: 18, rue Antoine Condorcet 66000 Perpignan

Permanences les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9h à 17h, le mercredi matin de 9h à 12h

Téléphone: 04.68.50.78.44

 [snuippfsu66](#)  [@snuipp66](#)  [SNUipp-FSU 66](#)

Se rassembler pour mieux agir : et si vous vous syndiquez ?

5 élu(e)s sur 7 à la CAPD